

Conditions Générales de Vente - KJ Événement



1. Objet

Les présentes conditions régissent les prestations de DJ et d'animation d'événements proposées par KJ Événement.

2. Devis et Commande

Une fois le devis accepté par le Client, il devient définitif. Le Client s'engage à respecter les termes de celui-ci.

3. Tarifs et Paiement

Les prix sont fixés sur le devis. Un acompte de 100 € est demandé à la réservation, et le solde restant doit être réglé le jour de l'événement.

4. Annulation

En cas d'annulation par le Client :

Plus de 30 jours avant l'événement : remboursement total de l'acompte.

Moins de 30 jours avant l'événement : l'acompte reste dû.

En cas d'annulation par le Prestataire, l'acompte sera intégralement remboursé.

5. Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir ses services avec professionnalisme. Il ne pourra être tenu responsable des imprévus (pannes, intempéries, etc.).

6. Matériel

Le matériel fourni est sous la responsabilité du Client en cas de dégradation.

7. Droit à l'image

Des photos ou vidéos peuvent être prises pendant l'événement à des fins promotionnelles, sauf avis contraire du Client.

8. SACEM

Le Client est responsable de la déclaration des droits d'auteur et de la rémunération à la SACEM pour la diffusion de musique protégée lors de l'événement. Si nécessaire, le Client devra souscrire une licence SACEM pour couvrir les droits musicaux.

9. Litiges

En cas de litige, le tribunal compétent sera celui du domicile du Prestataire.

10. Acceptation des Conditions

Les présentes Conditions Générales de Vente sont considérées comme acceptées dès que le devis est validé par le Client.

11. Contact

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez nous contacter à :

KJ Événement

07.88.12.34.27

contact@kjevenement.fr